



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE 8

CONSEIL CITOYEN DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE Ville de Nanterre



Objectif

Une huitième séance en plénière a été organisée le 17 juin 2023. Le CCTE avait pour objectif de **donner un avis sur trois scénarii de tri à la source des biodéchets pour la Ville de Nanterre**, proposés par l'Établissement Public Territorial (EPT) Paris Ouest La Défense (POLD).

Déroulé de la séance :

Introduction

09h30 : Rappels sur la précédente plénière à propos des biodéchets et partages d'expériences sur Ecozone

Temps 1 : Temps en plénière

09h45 : Présentation des modalités de tri des biodéchets et des trois scénarii par Adrien Petit, responsable du service déchets urbains de la Ville de Nanterre

Temps 2 : Travail par groupe d'habitat

10h15 : Travail sur les différentes modalités de tri par groupe, en fonction du type d'habitat des membres du CCTE

PAUSE

Temps 3 : Travail par groupe mélangé

11h00 : Évaluation des différents scénarii à partir de critères pré-identifiés. Propositions de scénarii alternatifs.

DÉJEUNER PARTAGÉ

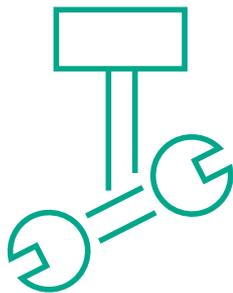


MAIRIE DE NANTERRE

MEMBRES DU CCTE

Les habitant.e.s

- Annabelle MESCLON
- Yvon CASTAINGS
- Léa DANJAUME
- Laura SALAMBIER
- Vincent MICHAUX
- Christophe BERARD



Les associations

- Isabelle STOIANOFF-NENOFF, [Régie de quartier](#)
- Jacques CAPET, [Naturellement Nanterre](#)

Les élu.e.s

- Patrick JARRY, [maire de Nanterre](#)
- Alexis MARTIN, [maire-adjoint à la transition écologique et au patrimoine communal](#)
- Emmanuelle FOSSATI, [conseillère déléguée à la démocratie et participation citoyenne](#)
- Camille BEDIN, [conseillère d'opposant](#)

Les personnalités qualifiées

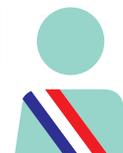
- Michel MATHYS, [président d'Aberpa et membre du collectif vélo de Nanterre](#)
- Patrick VIVERET, [philosophe, écrivain et magistrat honoraire à la Cour des comptes](#)
- Eric PATEYRON, [directeur de l'école élémentaire Balzac](#)



Plusieurs membres de la ville de Nanterre étaient présents dont :

- Anna CORBET, [collaboratrice au cabinet du Maire](#)
- Hélène GESTIN, [responsable de l'Agora](#)
- Isabelle LEPERC, [directrice de la Direction de l'environnement](#)
- Aldrig VALLÉE, [responsable mission transition écologique](#)
- Adrien PETIT, [responsable du service déchets urbains de la ville de Nanterre](#)
- Mathieu DOKHAN, [chargé de projet transition écologique et éducation à l'environnement](#)

La séance était co-animée par Olivier PIAZZA de la coopérative des [Maisons des intelligences collectives \(MIC\)](#) et Romane BUTIN de l'agence [Ville Ouverte](#), en charge d'accompagner le CCTE.



Ouverture des assises de Nanterre

Emmanuelle FOSSATI (conseillère déléguée à la démocratie et participation citoyenne) a annoncé aux membres du CCTE l'ouverture des assises de Nanterre, moment fort de la Ville de Nanterre car elles permettent de faire le point sur les objectifs politiques à mi-mandat.

Ecozone

Deux membres du CCTE, accompagné.es par Mathieu DOKHAN (chargé de projet transition écologique et éducation à l'environnement) ont partagé leur expérience d'animation du stand CCTE lors du festival Ecozone qui s'est tenu à Nanterre du 12 au 17 mai 2023.

- Les membres du CCTE rapportent un intérêt et une envie de s'investir dans le CCTE de la part des habitants et habitantes de Nanterre.
- La Bourse de la Transition Ecologique a beaucoup intéressé les associations présentes sur le festival.
- Plusieurs personnes ont affirmé connaître le CCTE grâce au journal local *Nanterre Info*.

Arrivée à la Direction de l'Environnement

Présentation de la nouvelle directrice de la Direction de l'Environnement à la Ville de Nanterre, Isabelle Leperc, qui remplace Catherine Klein.



«Est-il possible de transmettre la présentation de la séance précédente - à propos du plan 5 000 arbres - aux membres du CCTE ?»

La présentation sera envoyée aux membres dans la semaine suivant cette séance, tout comme la présentation sur les biodéchets.

«Suite au constat de l'intérêt porté au CCTE par les habitants et habitantes de Nanterre lors du festival Ecozone et à la vue d'une baisse de la participation aux plénières du CCTE, pourrait-on envisager de renouveler l'assemblée ?»

Une liste de suppléants du CCTE permet de remplacer un membre qui ne se serait pas présenté.e à deux séances de suite. Effectivement, nous arrivons au bout de cette liste, c'est pourquoi la Ville a lancé un nouvel appel à candidature pour devenir membre du CCTE dans le *Nanterre Info*.



PRESENTATION DES MODALITES DE TRI DES BIO DECHETS ET DES SCENARII PROPOSÉS À LA VILLE DE NANTERRE

Adrien Petit, responsable du service déchets urbains de la ville de Nanterre, a présenté les avantages et inconvénients des différentes manières de trier les biodéchets. Il a également présenté une comparaison des trois scénarii proposés à la Ville de Nanterre par la collectivité en charge de la gestion des biodéchets : l'intercommunalité Paris Ouest La Défense (POLD). La présentation complète est disponible sur la plateforme : participez.nanterre.fr

Éléments de cadrage sur les biodéchet

Les biodéchets sont constitués des déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables. Les déchets verts, ou de jardin, sont amenés à la déchetterie. Les biodéchets représentent un tiers des poubelles résiduelles des français et françaises, soit 13 millions de tonnes au niveau national. La réglementation demande au service public d'entamer la mise en place d'une solution de tri à la source avant le 31 décembre 2023.

Les bienfaits du tri des biodéchets

- **Lutter contre le réchauffement climatique** : moins d'ordures incinérées ; production de biogaz en remplacement aux énergies fossiles ; stockage de carbone dans les sols grâce à l'utilisation de compost.
- **Renforcer l'indépendance énergétique** : production de biogaz ; maximisation du rendement énergétique des ordures incinérées.
- **Favoriser la biodiversité** : renaturation des sols ; réduction des intrants chimiques.

Les différentes solutions de tri

- **Le compostage individuel** avec mise à disposition de lombricomposteurs ou bacs à compost et proposition de formations par la Ville ;
- **Le compostage collectif** par bac de compost mis à disposition par la mairie et partagé au sein d'une résidence ;
- **La collecte en point d'apport volontaire (PAV)** à une distance maximum de 200m des logements ;
- **La collecte en porte-à-porte (PAP)** mise à disposition de bac de 40 L pour chaque immeuble.

Les solutions déjà expérimentées à Nanterre

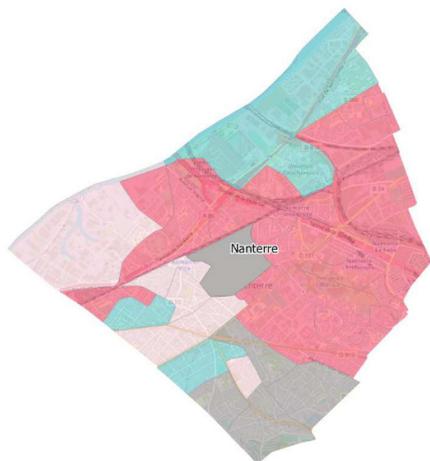
- **Le compostage individuel** : 1 233 composteurs et lombricomposteurs distribués depuis 2014 ; un appui du secteur associatif ; deux distributions par an de lombricomposteurs et composteurs gratuits organisées par la Ville depuis 2022.
- **Le compostage autonome** : 19 sites : 11 écoles-centres de loisirs, 1 lycée, le jardin pédagogique de l'Université, associations...
- **Le compostage en pieds d'immeubles** : 20 sites dans des résidences de tailles variables avec 1 à 10 composteurs par site. Possibilité d'être accompagnés et formés gratuitement pour le lancement des sites.
- **La collecte en porte-à-porte des gros producteurs** : 4 marchés forains et 22 écoles desservis ; un tonnage en progression : de 8 tonnes en 2019 à 122 tonnes en 2022 ; un traitement par méthanisation sur plateforme agricole (95 % du flux).

Le gisement de biodéchets mobilisable sur la Ville de Nanterre est de 1 774 t/an dont 972 pour les professionnels et 802 pour les ménages. Cela représente 8 kg de biodéchets mobilisables par habitant et par an.



Présentation des trois scénarii

Les trois scénarii sont construits à partir d'un découpage de Nanterre par typologie de quartier.



-  Hyper-centre : quartier composé à plus de 80 % d'appartements en majorité dans de grands immeubles. Cet typologie correspond à 60% du tissu urbain de Nanterre.
-  Contexte urbain: quartier composé à plus de 80 % d'appartements en majorité dans de petits immeubles. Cet typologie correspond à 19% du tissu urbain de Nanterre.
-  Habitat Mixte : quartier composé entre 80 % et 50 % d'appartements, avec la présence de pavillons. Cet typologie correspond à 9% du tissu urbain de Nanterre.
-  Pavillonnaire : quartier composé à moins de 50 % d'appartements, avec la présence de pavillons. Cet typologie correspond à 15% du tissu urbain de Nanterre.

Les scénarii vont d'une solution de tri qui propose un maximum de compostage individuel ou collectif à une solution de tri qui propose un maximum de collecte en porte à porte.

Scénario n°1 :



Modes de tri à la source : Maximiser le compostage en zone pavillonnaire et mixte en collectant en complément les zones denses en appartements grâce à des points d'apport volontaire.



Avantages :

- Peu coûteux ;
- Traitement In situ ;



Inconvénients :

- Repose sur l'adhésion de la population ;
- Une moindre captation des biodéchets ;

Scénario n°2 :



Modes de tri à la source : Proposer le compostage aux ménages volontaires et systématiser l'apport volontaire pour les foyers ne souhaitant ou ne pouvant pas composter.



Avantages :

- Permet le choix du mode de tri dans l'habitat mixte et pavillonnaire ;



Inconvénients :

- Nuisances potentielles sur l'espace public (dépôts sauvages, nuisibles, encombrement...);

Scénario n°3 :



Modes de tri à la source : Maximiser la collecte en porte à porte. Collecter en apport volontaire les sites ne pouvant pas accueillir de bacs.



Avantages :

- Captation maximale des biodéchets ;
- Impacts sur l'espace public amoindris ;
- Possibilité de supprimer une collecte d'ordures ménagères ;



Inconvénients :

- Coût élevé ;



«Est-ce que l'on sait si les points d'apport volontaire pour le verre sont correctement utilisés ? Est-ce que ça peut nous donner des indications sur le succès potentiel des points d'apport volontaire pour les biodéchets ? »

Les points d'apport volontaire pour le verre marchent bien mais, contrairement aux biodéchets, ils s'agit d'un déchet historique sans ambiguïté sur les consignes de tri pour les usagers et usagères. Des retours d'expériences à Levallois-Perret indiquent que les points d'apport volontaire sont sales : la ville doit renforcer l'entretien et le nettoyage. Pour le moment, il n'y a aucune certitude car les collectivités sont en phase de test.

.....



«A-t-on des retours d'expériences sur la qualité des biodéchets collectés ? Les consignes de tri sont-elles respectées ? Est-ce qu'il y a un «retri» après la collecte ? »

Pour le moment, nous ne disposons pas d'éléments statistiques qui permettent de savoir si les consignes de tri sont respectées. Cependant, il y aura sans doute un surtri à l'arrivée en usine, c'est-à-dire que les biodéchets passeront par une grille. Les plus gros déchets seront donc retirés de la filière de traitement. Par ailleurs, les biodéchets seront réduits en jus, les éléments non organiques mal triés ne pourront pas intégrer ce jus.



«Des partenariats avec les services jeunesse et éducation de la Ville ont-ils été envisagés afin de faire de la sensibilisation et d'éduquer aux gestes de tri ? »

En effet, nous avons pour habitude de nous appuyer sur le milieu scolaire pour sensibiliser à ce genre de sujet. Pour l'instant, rien n'a encore été organisé parce que nous sommes encore en phase de réflexion. Cependant, au fur et à mesure du déploiement du tri des biodéchets à la source nous mettrons en place des accompagnements grâce à des acteurs relais : scolaires, régies de quartier, etc.

.....



«Est-ce qu'un système de «récompense» pour les personnes qui trient correctement leurs biodéchets a été envisagé ? »

Pour le moment, les solutions proposées n'incluent pas de système de «récompense». Néanmoins, nous nous sommes posé.es la question de la rémunération des personnes référentes des compost collectifs, car on remarque parfois une lassitude de leur part.



Exercice n°1 : évaluer les solutions de tri en fonction de son type d'habitat

L'objectif de ce premier temps est de pouvoir identifier quelles sont les solutions de tri les plus adaptées à chaque typologie de quartier.

Consignes : les membres du CCTE se réunissent par groupe en fonction de leur quartier d'habitation. 5 personnes représentent l'habitat pavillonnaire, 5 personnes représentent l'hyper-centre et 2 personnes représentent les quartiers mixtes. Aucun membre du CCTE n'habite en contexte «urbain». Ainsi réparti.es, les membres ont pour consigne de classer collectivement les différentes solutions de tri de 1 (leur préférée) à 4 (celle qui leur convient le moins).

| | Hyper-centre | Mixte | Pavillonnaire |
|---------------------------|--------------|-------|---------------|
| Compost individuel | 4 | 1 | 2 |
| Compost collectif | 3 | 2 | 4 |
| Point d'apport volontaire | 1 | 3 | 1 |
| Collecte en porte à porte | 2 | 4 | 3 |

L'avis du CCTE sur les modes de tri

- **Compost individuel** : mode bénéfique car la matière est transformée sur place, cependant ce mode de tri n'est possible que pour certains d'types d'habitats (pavillons essentiellement).
- **Compost collectif** : mode bénéfique car la matière est transformée sur place. Cependant il existe des difficultés dans la gestion collective des bacs à compost, à l'échelle des résidences et des quartiers. Il est nécessaire d'avoir une personne référente qui reste sur le long terme.
- **Point d'apport volontaire** : mode apprécié car il permet de la flexibilité et évite les nuisances à la maison.
- **Porte-à-porte** : mode peu apprécié, à cause des nuisances dans les locaux poubelle entraînées par l'utilisation d'un bac supplémentaire.

On remarque que les habitants et habitantes de l'hyper-centre privilègient la collecte (PAP ou PAV), alors que les habitants et habitantes de zones mixtes et pavillonnaires apprécient le compostage. Le point d'apport volontaire est plébiscité à la fois en hyper-centre et en zone pavillonnaire. Quel que soit le mode de tri, les habitants des grands ensembles soulignent la difficultés de trier tous types de déchets. Il faudrait instaurer un système d'incitation et de sensibilisation au tri des biodéchets.



Exercice n°2 : évaluer les scénarii selon les mode de tri proposées

L'objectif de ce second temps est de comparer la popularité des différents scénarii dans les différents quartiers.

Consignes : les membres du CCTE, toujours réunies en fonction de leur quartier d'habitation, votent individuellement pour le scénario qui leur convient le mieux. Le seul critère pris en compte ici est la combinaison des modes de tri proposée par le scénario, dans son type de quartier.

Résultats des votes :

| | Hyper-centre | Mixte | Pavillonnaire | Total |
|--|--|---|--|-------|
| <p>Scénario n° 1</p> <p>En hyper-centre : Compostage individuel ou collectif : 5% Collecte en point d'apport volontaire : 95%</p> <p>En contexte urbain : Compostage individuel ou collectif : 10% Collecte en point d'apport volontaire : 100%</p> <p>En habitat mixte : Compostage individuel ou collectif : 40%</p> <p>En pavillonnaire : Compostage individuel ou collectif : 50%</p> | 0 <i>« Le point positif est qu'il n'y a pas besoin de rajouter une poubelle dans le local poubelle. Mais les PAV peuvent impliquer des nuisances dans l'espace public »</i> | 1 <i>« Scénario idéal mais pose des problèmes logistiques et de motivation ; il ne peut être mis en place que sur le temps long »</i> | 1 <i>« Suppose une forme d'incitation car le compostage implique des nuisances : mouchérons, odeurs, etc. »</i> | 2 |
| <p>Scénario n° 2</p> <p>En hyper-centre : Compostage individuel ou collectif : 5% Collecte en point d'apport volontaire : 100%</p> <p>En contexte urbain : Compostage individuel ou collectif : 10% Collecte en point d'apport volontaire : 100%</p> <p>En habitat mixte : Compostage individuel ou collectif : 20% Collecte : 80%</p> <p>En pavillonnaire : Compostage individuel ou collectif : 40% Collecte en point d'apport volontaire: 60%</p> | 4 | 2 <i>« Il est nécessaire de mettre en place une phase test des PAV pour constater les éventuels mésusages. La Ville devra fournir des sacs pour transporter les déchets jusqu'au PAV.»</i> | 3 <i>« Par pragmatisme, ce scénario est le plus applicable car chaque ménage peut choisir sa solution préférée. »</i> | 9 |
| <p>Scénario n° 3</p> <p>En hyper-centre : Collecte en porte-à-porte: 60% Collecte en point d'apport volontaire : 40%</p> <p>En contexte urbain : Collecte en porte-à-porte : 80 % Collecte en point d'apport volontaire : 20%</p> <p>En habitat mixte : Compostage individuelle ou collectif : 40%</p> <p>En pavillonnaire : Collecte en porte-à-porte: 100 %</p> | 1 <i>« Il faudrait commencer par développer les PAV dans les quartiers où le tri est déjà compliqué. Le rajout d'une poubelle peut impliquer des nuisances et, à terme, empêcher la collecte des biodéchets.»</i> | 0 | 0 <i>« Ce scénario implique d'avoir une poubelle en plus, ce qui peut entraîner plus de nettoyage et d'entretien. »</i> | 1 |

L'avis du CCTE sur les solutions de tri proposées par les 3 scénarii :

- Le scénario 1 est apprécié en second lieu car, même s'il repose sur un mode de tri privilégié (le compostage), il n'est pas réalisable dans certains types d'habitat : copropriété privés, parc social, etc. De plus, la pratique du compostage demande une formation et de la rigueur. C'est un scénario qui devrait donc être visé à long terme, une fois que les Nanterriens et Nanterriennes auront intégré le compostage à leurs habitudes. *« C'est l'idéal, mais il est compliqué à atteindre. »*
- Le scénario 2 est le plus plébiscité par le CCTE, car il propose une mixité de solutions qui peuvent s'adapter à différentes situations d'habitat. Cependant, la combinaison des modes de tri peut être modifiée, en mêlant compostage, points d'apport volontaire et collecte en porte à porte. *« Par pragmatisme, ce scénario est le plus applicable. »*
- Le scénario 3 est le moins apprécié. Les membres du CCTE voient comme une contrainte l'utilisation d'une poubelle supplémentaire et anticipe des nuisances, notamment dans les habitats collectifs. Selon eux, ces nuisances iraient jusqu'à empêcher la collecte du compost.

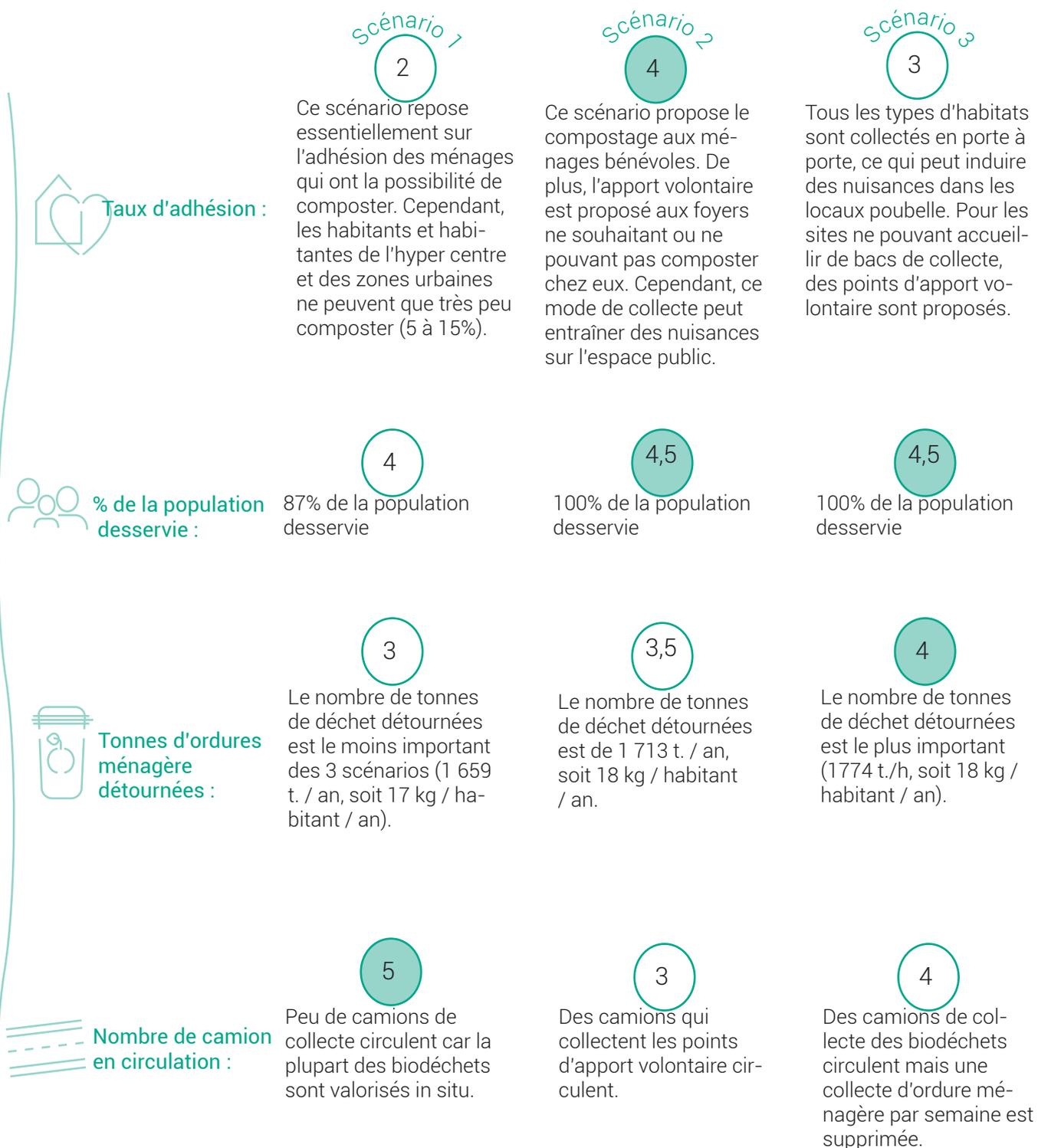


Exercice n°3 : évaluer les scénarii à partir de 6 critères et proposer son scénario idéal

L'objectif de ce dernier temps est de développer une vision globale des scénarii, à la fois en sortant d'une analyse «par quartier» et en intégrant de nouveaux critères d'évaluation.

Consignes : trois nouveaux groupes sont constitués, en mélangeant les habitants et habitantes des différents quartiers. Ainsi réunies, les membres du CCTE ont accès à une grille d'analyse leur présentant les trois scénarii à travers 6 critères. Les membres doivent attribuer une note de 1 à 5 aux scénarii en fonction de ces critères. Ils obtiennent ainsi une note d'évaluation globale qui permet de comparer les scénarii. Par ailleurs, les membres du CCTE sont invités à indiquer quels sont les critères d'évaluation qui leur paraissent les plus importants. Ils peuvent également proposer un scénario alternatif.

Moyenne des notes attribuées par les groupes :





Mode de transformation des biodéchets :

scénario 1

4,5

Ce scénario privilégie le compostage individuel ou collectif, une grande part des biodéchets collectés est traitée in situ.

scénario 2

4

Une partie des biodéchets compostés par les habitants et habitantes des zones pavillonnaires ou d'habitat mixte est traitée in situ (entre 20 et 40%). Le mode de revalorisation des biodéchets collectés en point d'apport volontaire n'est pas déterminé.

scénario 3

3

Ce scénario maximise la collecte en porte à porte, une grande partie des biodéchets collectés est donc traitée par méthanisation sur plateforme agricole (95% du flux).

Coût :

4,5

Ce scénario est le moins coûteux (759 400 euros / an, soit 7,9 euros / habitant / an).

4

Ce scénario coûte 1 000 000 euros / an, soit 10,5 euros / habitant / an.

2,5

Ce scénario est le plus coûteux (1 300 000 euros / an, soit 13,5 euros / habitant / an).

Total sur 30 :

23

23

21

L'avis du CCTE sur les critères à prendre en compte prioritairement :

1. **Taux d'adhésion de la population** : critère le plus important selon le CCTE pour garantir le succès du scénario.
2. **Pourcentage de la population desservie** : les chiffres présentés par les trois scénarii sont sensiblement les mêmes, ce critère paraît donc peu pertinent pour les comparer. De plus, le pourcentage de la population qui réalisera le tri correctement sera inférieur au pourcentage de la population desservie.
3. **Nombre de tonnes détourné** : les chiffres présentés par les trois scénarii sont sensiblement les mêmes, ce critère paraît donc peu pertinent pour les comparer.
4. **Nombre de camions** : les membres du CCTE ont besoin de chiffres plus précis pour émettre un avis, notamment sur les quantités de gaz à effet de serre (GES) émises pour chaque scénario.
5. **Mode de transformation des biodéchets** : les membres expriment une préférence pour le compostage qui est réalisé sur place et émet moins de GES. Cependant, ils manquent d'informations sur les effets de la méthanisation pour évaluer correctement cette méthode.
6. **Coût** : Des avis divergents entre les membres : certains voient un coût élevé comme critère défavorable tandis que d'autres trouvent ce critère de comparaison peu pertinent car la différence des coûts par scénario est faible. Selon certains membres, il faut comparer ce coût avec l'importance d'autres politiques publiques. Il est également nécessaire de prendre en compte la phase d'investissement de départ car les dépenses vont être amorties sur le long terme.

SYNTHESE : LE SCENARIO DU CCTE



Modes de collecte :

- Tous les groupes s'accordent pour dire qu'il faut proposer des **modes de tri adaptés aux différentes typologies d'habitat, à une échelle plus fine que celle des quartiers**. Les solutions proposées incluent donc à la fois du compostage individuel et collectif, des points d'apport volontaire et de la collecte en porte à porte.
- Afin de savoir quel mode de tri serait le plus adapté aux différents habitats, les membres du CCTE propose de mettre en place des **concertations** à l'échelle de chaque quartier en faisant appel aux régies de quartier.
- Le tri se déploierait en **trois étapes** :
 1. D'abord, une période de tests dans différents quartiers pour confirmer ou non le déploiement de certains modes de tri.
 2. Ensuite, une seconde phase proposerait les solutions de tri les plus pragmatiques : compostage dans les quartiers pavillonnaires et points d'apport volontaire et collectes en porte-à-porte dans les autres quartiers, en fonction des spécificités de chacun.
 3. Enfin, une dernière phase généraliserait autant que possible le compostage individuel et collectif pour progressivement diminuer le nombre de points d'apport volontaire et de collectes en porte à porte.



Taux d'adhésion :

Afin de motiver les habitants et habitantes à trier leurs biodéchets les membres du CCTE proposent plusieurs idées :

- Fournir des kits de compostage aux habitants et habitantes, y compris des matières sèches.
- Trouver des manières d'inciter à faire le tri correctement : faire apparaître le coût des erreurs de tri, former les habitants et habitantes, convaincre, récompenser les bons trieurs et trieuses, indiquer le coût des ordures ménagères dans les charges, ajouter des contraintes dans les règlements de copropriété, etc.
- Trouver une manière de valoriser les personnes référentes des compost collectifs pour éviter qu'elles ne se découragent et inciter des nouveaux et nouvelles à prendre leur place quand elles déménagent.
- Etre particulièrement vigilant à l'entretien des bacs de collecte que ce soit pour le porte-à-porte ou les points d'apport volontaire pour éviter que les habitants et habitantes ne soit «dégouté.es» par la pratique du tri.
- Cibler les actions de sensibilisation et d'incitation dans les grands ensembles.
- Intégrer directement la pratique du tri des biodéchets dans les nouveaux immeubles pour définir d'entrée de nouvelles pratiques (il est plus difficile de modifier une habitude), par exemple dans le quartier des Groues ou Université.



% de la population desservie :

- 100% de la population est desservie.



Tonnes d'ordures ménagère détournées :

- En s'appuyant sur un taux d'adhésion important, le tonnage d'ordures détournées devrait au moins correspondre au plus élevé des trois scénarii.



Mode de transformation des biodéchets :

- Les modes de transformation des biodéchets seront multiples : valorisation in situ et filière de revalorisation.



Nombre de camion en circulation :

- Les membres du CCTE invitent à utiliser d'autres moyens de transport que des camions pour la collecte des biodéchets, comme des vélos cargos électriques, par exemple (expérimentation déjà réalisée par la Régie de Quartier). Cela impliquerait de revaloriser localement les biodéchets.



Coût :

- Le taux d'investissement sera important au début mais lissé au fur et à mesure des années.

ECHANGES ENTRE LES MEMBRES DU CCTE ET LES SERVICES DE LA VILLE SUITE A LA SEANCE DE TRAVAIL

Retours d'Adrien Petit à propos du scénario du CCTE

« Ce que je retiens c'est que l'on a besoin d'expérimenter. On ne va pas plaquer une solution unique sur l'ensemble de la Ville. Pour le moment, aucune décision n'a été prise. »

« La réduction de la fréquence du ramassage des ordures ménagères est-elle compatible avec une solution en point d'apport volontaire ? »

« Si le maillage de points d'apport volontaire est suffisamment serré sur la Ville et que les habitants et habitantes jouent le jeu, une collecte d'ordure ménagère pourrait être supprimée. Cependant, pour les habitants et habitantes qui ne compostent pas, cette suppression serait uniquement perçue comme une réduction de service. »

« Est-il possible d'imaginer une revalorisation du compost à l'échelle de la Ville ? »

« Pour le moment, à Nanterre, il n'y a pas de surproduction de compost, chaque habitants et habitantes qui composte a à disposition un espace vert qui peut accueillir son compost. Si un jour c'était le cas, les services de la Ville pourraient organiser la mise en réseau des habitants et habitantes. »



« Pourquoi la Ville organise-t-elle seulement deux distributions de composteurs par an ? »

« Le problème c'est que c'est le Sycotom qui réalise les commandes pour 95 communes. En ce moment, c'est assez compliqué de trouver des composteurs, c'est pourquoi les délais sont si longs entre deux distributions. »

« Peut-on envisager une distribution de matière sèche par la Ville ? »

« En fonction du scénario sélectionné, on pourra imaginer une distribution pour les habitants et habitantes qui en feront la demande, surtout pour les habitations collectives où il n'y a pas de déchets de jardin. Par ailleurs, notez que la Maison pour Tous du Mont Valéryen met à disposition des broyeurs pour faire sa propre matière sèche. »



L'ACTU DU CCTE

Le tri des biodéchets

Le résultat du travail du CCTE a été présenté aux élu.es dans le cadre d'une note de service envoyée le 20 juin pour les aider à choisir un scénario.

La Ville doit se prononcer sur un scénario préférentiel ou proposer un autre scénario pour le 7 juillet 2023, afin qu'un scénario soit approfondi par le Bureau d'Etude à l'automne.

Le CCTE

Le Bourse de la Transition Ecologie reprend à la rentrée. L'appel à candidature sera lancé à l'automne 2023.

Idées de sujets à mettre à l'ordre du jour du CCTE pour l'année prochaine :

- la gestion de l'eau
- l'aménagement des Groues et notamment pendant les phases intermédiaires de chantier (circulabilité)

L'avis du CCTE sur l'année 2022-2023

Un questionnaire a été envoyé aux membres afin d'effectuer le bilan de l'année 2022-2023.

7 personnes y ont répondu.

Points positifs

- La diversité des thématiques abordées.
- La clarté des présentations et des documents fournis au CCTE, *«les séances sont claires et bien construites»*.
- La qualité des échanges : une bonne répartition du temps de parole, des interventions éclairées.
- L'originalité et la diversité des méthodes d'animation, *«j'ai beaucoup apprécié la participation active du public»*.
- Une *«impression de progression stimulante»*
- Une *«impression d'avoir un impact sur les déci-*

sions de la Ville».

- Les comptes rendus sont clairs et fidèles aux plénières.
- Les invitations et relances sont diffusées suffisamment à l'avance.

Pistes d'amélioration pour l'année 2023-2024

- Donner aux membres la possibilité de choisir le sujet des plénières et la méthode de travail.
- Partager les documents de présentation des plénières en amont de la séance, afin que les représentants d'associations puissent étudier ces documents avec les autres membres de leur structure.
- *«Ouvrir davantage le CCTE à la population nantérienne»* : proposer des diffusions en live des plénières avec possibilité de poser des questions dans un chat ; renforcer la stratégie de mobilisation ; une impression d'une présence plus forte de membres d'associations que d'habitants et habitantes ; renouveler les membres du CCTE.
- *«Essayer de quantifier l'impact des décisions du CCTE sur les politiques de la Ville»*, proposition d'organiser une réunion bilan sur la prise en compte du travail du CCTE.
- Faire en sorte de toujours conserver un temps de synthèse en fin de séance.
- Etre vigilant à donner la parole à ceux qui s'expriment le moins.
- En début de séance, rappeler le rôle de toutes les personnes présentes.
- Proposer une synthèse d'une page des comptes rendus pour celles et ceux qui n'ont pas le temps de les lire en entier.



MAIRIE DE NANTERRE

Le prochain RDV du CCTE

La prochaine séance en plénière du CCTE aura lieu en **automne 2023** en présentiel à l'Agora.

Contact

Pour toute question, l'équipe d'accompagnement du CCTE est joignable :

- par mail : ccte@mairie-nanterre.fr
- par téléphone : 01 71 11 43 55
- à l'Agora : 20 rue de Stalingrad, 92000 Nanterre